DISCIPLINES THEORIQUES ET INSTRUMENTALES ENSEIGNÉES

CULTURE MUSICALE Eveil Musical Formation Musicale Culture, Analyse, Ecriture Musique Assistée par Ordinateur	**JAZZ** Guitare Piano Batterie Contrebasse Guitare Basse	**BOIS** Basson Clarinette Flûte Traversière Hautbois Saxophone
CORDES Violon Alto Violoncelle Contrebasse	**CUIVRES** Cor Trombone Trompette Tuba	**VOIX** Chant Cursus Voix Enfants * Technique Vocale
POLYPHONIQUES Piano Guitare Harpe Percussions	**MUSIQUE TRADITIONNELLE** Accordéon Diatonique Bombarde Cornemuse Flûte Irlandaise Caisse Celtique	**MUSIQUE ANCIENNE** Clavecin Flûte à bec Orgue Traverso Viole de Gambe

(*) ***Cursus voix pour enfants*** : les jeunes élèves (CE1 et CE2) ont deux cours de formation musicale et un cours de chorale hebdomadaire. Les élèves en CM1 et CM2 ont en plus un cours de chant collectif. Pour les collégiens, un cycle de 4 ans regroupe des cours de formation musicale, chant et chorale.

LES ADULTES

• **Musique**

L'intégration des élèves adultes se fait sous forme d'un contrat de formation qui définit préalablement les objectifs personnels de l'intéressé, ses engagements en termes d'assiduité, de disponibilité et de ses aspirations à intégrer une pratique amateur autonome.
Toute admission est liée à la possibilité d'accueil au sein des classes instrumentales, vocales, de formation et culture musicale et des classes d'orchestre ou pratique collective.

• **Danse**

Des cours collectifs existent pour les adultes :
→ deux cours de barre à terre
→ un atelier de création

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Musique & Danse

Centre Boris Vian
24 rue du Commandant Gâté
44600 SAINT-NAZAIRE
Tel : 02.44.73.43.40

Espace Maurice Béjart
Centre République Paquebot
44600 SAINT-NAZAIRE
Tel : 02.44.73.44.10

RENTRÉE 2015 : MODE D'EMPLOI
Réinscription d'un élève

DATES À RETENIR

A CONSERVER

Vendredi 5 juin
Date limite de retour des dossiers

Lundi 29 et Mardi 30 juin de 18h à 20h : Permanences pour les horaires de Formation Musicale et Chorales

Samedi 5 septembre
Affichage des listes au Centre Boris Vian, des classes d'instruments, de Formation Musicale, des cours de Danse et des Pratiques Collectives

Lundi 7 septembre de 17h à 19h
Modification de l'horaire de Formation Musicale, de Chorale et de classe d'Orchestre, pour les élèves le désirant.

Du mardi 8 au vendredi 11 septembre
Rencontres avec les professeurs pour les horaires des cours d'instrument.

Mercredi 9 septembre
Reprise des cours CHAM/CHAD

Mercredi 9 septembre de 15h à 17h
Essayage des tenues de danse pour tous les élèves à partir du 1er Cycle (8ans)

Lundi 14 septembre
Reprise des cours

En l'absence de désistement avant le 1er Octobre 2015 par courrier, le dépôt du dossier implique le règlement du premier trimestre.

Toute démission doit impérativement être notifiée par écrit.

☞ **Tout trimestre commencé est dû.**

Le dossier de RÉINSCRIPTION est à retourner
au secrétariat au plus tard : <u>le vendredi 5 juin</u>

Si votre réinscription comporte une (des) modification(s) (changement d'instrument, demande d'un 2ème instrument…) un rendez-vous devra être pris avec la direction

Affichage des listes
au Centre Boris Vian:

<u>Samedi 5 Septembre 2015</u>

Vous trouverez :

- les groupes et horaires d'éveil musical, de formation musicale

- les classes d'instrument et les pratiques collectives

- le planning des réunions de rentrée parents / professeurs, pour l'établissement des emplois du temps

- l'emploi du temps des cours de Danse

<u>OUVERTURE SECRÉTARIAT MUSIQUE</u>
PÉRIODE DE RÉINSCRIPTIONS

Lundi : 14h - 17h45
Mardi : 14h - 17h15
Mercredi : 9h - 11h45 / 13h30 - 17h45
Jeudi : 14h - 17h15
Vendredi : 9h - 11h45 / 14h - 17h15

Permanence supplémentaire :
le samedi 13 juin de 9h à 11h45

<u>OUVERTURE SECRÉTARIAT DANSE</u>
PÉRIODE DE RÉINSCRIPTIONS

Lundi : 14h - 17h45
Mardi : 14h - 17h15
Mercredi : 9h - 11h45 / 13h30 - 17h45
Jeudi : 14h - 17h15
Vendredi : 9h - 11h45 / 14h - 17h15

Les inscriptions pour les cours de Formation Musicale et de Chorales auront lieu :

- **<u>lundi 29 juin de 18h à 20h</u>** pour les niveaux suivants :
  - ⇨ 1er Cycle 1ère année
  - ⇨ 1er Cycle 3ème année
  - ⇨ 2ème Cycle 1ère année
  - ⇨ 2ème Cycle 2ème année
  - ⇨ Chorales Petits Mousses, Voix du Large, Ados Voix

- **<u>mardi 30 juin de 18h à 20h</u>** pour les niveaux suivants :
  - ⇨ 1er Cycle 2ème année
  - ⇨ 1er Cycle 4ème année
  - ⇨ 2ème Cycle 3ème année
  - ⇨ 2ème Cycle 4ème année
  - ⇨ 3ème Cycle
  - ⇨ Adultes
  - ⇨ Chorales Petits Mousses, Voix du Large, Ados Voix

Dans un souci d'équité et suite au constat d'un grand nombre d'inscriptions dans un même cours faite par une seule et même personne pour plusieurs familles, **<u>nous limitons les inscriptions à 3 enfants pour une même personne</u>**.

⇨ ***<u>Temps péri éducatif</u> :*** *les enfants inscrits dans ce dispositif (de 15h30 à 16h30) peuvent bénéficier d'une dérogation pour suivre des cours au conservatoire sur ce même horaire.*